

AMNESTIE POUR LES PRISONNIERS POLITIQUES EN TUNISIE

- Le 22/10/76 : Procès de 11 syndicalistes des mines de Jérissa. Peines allant jusqu'à un an et demi pour "grèves sauvages" et "idées diaboliques".
- Le 11/11/76 : Procès de 22 militants du Front Progressiste pour la Libération de la Tunisie. Peines allant jusqu'à 11 ans de prison pour délit d'opinion.
- Le 24/11/76 : 68 paysans de Bir Mcherga comparaissent devant la Chambre Criminelle. 14 condamnations allant de 3ans de prison à 5ans de travaux forcés. Délit : refus d'expropriation de leur terre par un gros propriétaire soutenu la police et la gendarmerie. Telle est la manière du régime de résoudre les difficultés engendrées par l'aggravation de la situation économique et politique dans le pays (chômage, inflation, déficit de la balance commerciale...). Situation reflétant les répercussions de la crise qui secoue les pays impérialistes et illustrant la gravité de l'assujetissement du pouvoir tunisien.

Le Peuple tunisien réagit à cette politique par des luttes de plus en plus âpres et décidées. Les grèves et les manifestations touchent tous les secteurs de la vie économique et sociale. Dans les établissements de l'enseignement où campent les vigiles les étudiants et les lycéens sont mobilisés pour déjouer les manœuvres du pouvoir visant à liquider les structures provisoires de l'UGET (C.U.P.) en appelant à un pré tendu "congrès extraordinaire démocratique".

Dans ce contexte de luttes, les revendications démocratiques sont prises en charge par l'ensemble des couches sociales.

Pour déjouer les revendications populaires, le pouvoir veut denier un langage pseudo-démocratique qui ne trompe personne quant aux visées et aux basses manœuvres qui dictent ses actes.

Fort de l'appui de ses maîtres impérialistes qui le pourvoient de renforts financiers et répressifs, le régime de Bourguiba est décidé à ne rien changer à sa nature répressive, anti-populaire et anti-démocratique. Il n'est pas question pour lui d'instaurer dans le pays un authentique processus démocratique qui suppose l'application de l'art. 8 de la Constitution et la prise en charge de la destinée du pays par l'ensemble des forces populaires anti-impérialistes aspirant à l'indépendance nationale et à la démocratie.

Les Institutions du régime restent rigides. Les lois et les libertés élémentaires sont bafouées par une machine répressive omniprésente.

Plutôt que de remettre en question ses options anti-populaires et anti-nationales, le régime déstourien croit pouvoir tromper l'opinion nationale et internationale, tantôt en tenant un langage de "démocratie" et de "dialogue", tantôt en libérant quelques détenus politiques ou en tendant aux masses laborieuses la carotte de l'augmentation des salaires.

Alors qu'en fait :

- Les augmentations s'accompagnent d'une hausse vertigineuse du coût de la vie, les statuts garantissant la sécurité de l'emploi restent lettre morte ...etc...
- Les Détenus libérés restent des otages sous la surveillance d'une police pour laquelle il n'existe pas d'amnistie et d'une "grâce" présidentielle capricieuse et de mauvaise foi. LE STATUT DE DETENU POLITIQUE N'ESTANT PAS RECONNU PAR LE POUVOIR.

AFFAIBLIS PAR LES TORTURES, LE MANQUE D'HYGIENE ET LA SOUS ALIMENTATION LES PRISONNIERS POLITIQUES SONT EXPOSÉS À LA DEGRADATION DE LEUR SANTE ET À L'ARBITRAIRE DES GÉOLIERS.

- MOBILISONS NOUS POUR DENONCER LES MANŒUVRES DU RÉGIME DESTOURIEN
- ALARMONS L'OPINION SUR LA SITUATION CRITIQUE DES DÉTENUS POLITIQUES EN TUNISIE
- RECLAMONS UNE AMNISTIE GÉNÉRALE, INCONDITIONNELLE ET DEFINITIVE POUR TOUTES LES VICTIMES DE LA REPRESSESION.

Tous au **Meeting de Solidarité**

LE VENDREDI 28 JANVIER 1977 A 20h 30

AU 44 RUE DE RENNES PARIS 6^e

METRO : SAINT GERMAIN DES PRES

COMITÉ D'INFORMATION ET DE DEFENSE DES VICTIMES DE LA REPRESSESION EN TUNISIE

C% J. GATTEGNO B.P. 397 75025 PARIS CEDEX 01

Déclaration

~~Lettre des~~ Prisonniers Politiques au Président de La République. Traduction.

Au moment où la Tunisie officielle célèbre le 20 ème anniversaire de la proclamation de l'indépendance et où la propagande officielle chante les louanges du régime et vante ses réalisations nous ne pouvons que vous rappeler qu'aucune propagande ne peut faire oublier le caractère répressif antidémocratique et antinational de ce régime ,caractère dont notre présence en prison parmi plus de 100 prisonniers politiques constitue l'une des manifestations.

L'indépendance pour laquelle le peuple Tunisien a lutté depuis l'établissement du protectorat ,en vue de laquelle s'est dressé le mouvement national depuis la première décennie de ce siècle et pour laquelle des générations de Tunisiens se sont sacrifiées,cette indépendance le peuple tunisien ne l'entendait pas comme la substitution du Néo-colonialisme à la domination étrangère directe ,ni d'un despotisme local au dépotisme étranger.

Il en attendait essentiellement la récupération de sa souveraineté et la possibilité de s'autodéterminer .

C'est pourquoi sa revendication d'indépendance a toujours été liée à la revendication d'une forme constitutionnelle de gouvernement propre à lui garantir les droits et libertés nécessaires à l'exercice de sa souveraineté et principalement la liberté d'expression et de presse,la liberté de réunion ,le droit de constituer des associations et Partis et enfin celui d'élire librement ses représentants .

Malheureusement durant ces 20 ans, on a refusé au peuple ses droits,éliminé tous les mouvements ,organisations et journaux indépendants du régime en place, réprimé les citoyens qui voulaient exercer leurs droits constitutionnels qui sont les Droits naturels de tous les peuples libres; on les a poursuivi devant les tribunaux,emprisonnés,~~xxxxxx~~ on a exercé contre eux la torture physique dont use systématiquement la police politique,comme nous en avons nous-mêmes fait l'expérience.

La répression a poursuivi ces citoyens même après leur sortie de prison,usant de divers moyens,les assignant à résidence forcée,leur refusant toute possibilité de travailler,lorsqu'il s'agit d'élèves ou d'étudiants en les privant de la liberté de mouvement et de la possession de passeport etc...

Les centaines de Détenus politiques qui sont passés depuis 1956 dans les prisons tunisiennes, où certains se trouvent encore, les centaines d'exilés qui ont fui l'oppression, les centaines de citoyens qui sont privés de leurs droits civiques et politiques ,tous ceux-là sont la preuve du despotisme sous lequel vit le peuple tunisien .

Votre gouvernement et ses organes de propagande prétendent que le peuple tunisien est incapable d'exercer ses droits et de s'autogouverner,qu'il n'a pas la capacité nécessaire pour choisir son propre régime et qu'il manque de discernement.

C'est là insulter un peuple qui a lutté,qui s'est sacrifié,qui a résisté pendant plus d'un siècle pour mettre fin à la domination du colonialisme français et au pouvoir monarchique absolutiste,et qui a fait preuve au cours de cette lutte,de capacités d'organisations et d'initiative,de cohésion et d'un niveau de conscience qui force l'admiration .

De telles allégations constituent une preuve de mépris pour le peuple,un dénigrement de son niveau de conscience et de ses capacités,et une atteinte à sa dignité.Ce sont là les arguments mêmes qu'utilisait le colonisateur pour refuser aux tunisiens le droit à la liberté et à l'autodétermination.

Votre Gouvernement réprime toute initiative,toute activité autonome des masses sous prétexte de sauvegarder ce que vous appelez 'l'unité Nationale. Mais la réalité que nous avons vécus depuis 20 ans prouve au contraire que le refus de la souveraineté populaire et la destruction des libertés politiques ne sont que des armes au service des ennemis du peuple,au service de ses exploiteurs qui leur permettent de l'appauvrir et de s'enrichir à ses dépens,

sous la protection et avec l'aide des organes d'Etat.

L'oppression exercée à l'encontre des masses paysannes pour briser leur lutte contre l'exploitation et la paupérisation au cours d'une période récente dans le cadre de la soit disant politique de coopérativisation, oppression qui se poursuit aujourd'hui sous d'autres formes, de même que la répression exercée contre les prolétaires et les travailleurs en général, la violation de leurs droits syndicaux et politiques et notamment leur droit à une organisation politique autonome, leurs privations des moyens de défendre leurs salaires sont des exemples qui prouvent à satiété que le véritable bénéficiaire du pouvoir despote et de l'absence de démocratie n'est pas le peuple, mais bien ses ennemis.

La jeunesse tunisienne qui représente l'avenir du pays et en particulier la jeunesse étudiante voit ses aspirations à l'enseignement au travail et au progrès pour tous les enfants du peuple contrecarrées par une politique répressive qui prive la majorité d'instruction de travail et ne leur ouvre d'autres perspectives que le chômage ou l'émigration.

La vie culturelle elle-même, la création intellectuelle et scientifique se caractérisent par la torpeur et la médiocrité, inhibées qu'elles sont par l'absence de liberté d'expression et de publication dont souffrent les intellectuels et les travailleurs de la culture et de la science.

Une telle politique, quels que soient les efforts du régime pour le présenter sous un habit populaire sous le slogan de l'unité nationale est -les faits le prouvent - hostile à toutes les forces nationales et démocratiques, est dirigée contre les aspirations et les intérêts des masses populaires et met délibérément obstacle à leur initiative et à leur activité créatrice.

L'étranglement des initiatives du peuple, le refus de laisser maître de son destin, sans tutelle, l'interdiction de toute activité autonome de sa part, l'étranglement de sa voix ont condamné l'indépendance proclamée le 20 mars 56 à rester incomplète et à ne pas avoir le contenu d'une véritable émancipation.

Si la domination étrangère a disparu sous sa forme politique directe, de nouvelles formes de dépendance lui ont succédé.

Le peuple tunisien et sa jeunesse ne peuvent se satisfaire d'une indépendance qui fait de notre pays une néo-colonie.

Ils ne peuvent accepter l'hémorragie des forces vives par l'exportation de travailleurs qui vont servir l'économie des états impérialistes et sont en butte à l'exploitation et au racisme, au lieu de servir son pays à réaliser le bien-être de ses enfants.

Ils ne peuvent accepter que le pays s'ouvre largement aux capitaux étrangers qui, grâce à un régime de priviléges douaniers et fiscaux exploitent la force de travail de ses fils et filles à un niveau bas de salaires et exportent des bénéfices élevés dans aucun profit pour le pays, bien au contraire aux dépens de l'édification d'une économie nationale indépendante.

Ils ne peuvent non plus accepter que des forces étrangères tiennent entre leurs mains la vie même de la grande majorité du peuple par leur contrôle sur le marché et les prix de ses principales sources de revenus.

Ils ne peuvent enfin accepter que le tourisme accapare les ressources du pays aux dépens des secteurs vitaux de l'économie et aux dépens de la consommation populaire.

La libération du pays de la dépendance et de la domination impérialiste tant politique qu'économique, l'édification d'une économie nationale orientée vers la satisfaction des besoins du peuple et non vers les marchés étrangers, vers l'augmentation du bien-être des travailleurs et non celle des profits des exploiteurs, ainsi que la généralisation de l'enseignement ainsi que d'une culture nationale au service du peuple, tous ces objectifs qui ont été et restent encore ceux de toutes les forces populaires nationales et démocratiques dans notre pays requièrent l'union de ses forces sur la base de la démocratie et de la liberté la plus complète pour toutes les composantes du peuple, qui permettent à chacun d'exprimer ses aspirations, de défendre ses intérêts essentiels et légitimes, et de consacrer ses énergies au service du peuple et de l'indépendance du pays"

Nous demandons à votre gouvernement de respecter les droits du peuple, conquis par ses luttes et ses sacrifices, de respecter son droit à l'autodétermination et à la conduite de son destin, ce qui n'est possible qu'en par l'exercice des libertés politiques, libertés d'expression et de Presse, libertés des associations et des Partis, liberté d'élections véritables.

Votre gouvernement nous a fait condamner par un tribunal d'exception et emprisonné parce que nous avons revendiqué et exercé ces libertés auxquelles le peuple a droit et qui sont dans son intérêt, en prétendant que cela constituait de notre part un crime et une conspiration.

Il est allé plus loin dans la répression et l'arbitraire à l'encontre de certains d'entre nous et les a emprisonnés sans jugement par simple décret Présidentiel et sans aucune base légale.

Cette mesure est digne du despotisme des beys d'antan.

Elle constitue une violation des Droits et garanties inscrits dans la Constitution et de la loi Tunisienne qui stipule qu'aucun individu ne peut être emprisonné sans décision de justice.

La répression a été plus loin dans la sauvagerie: on maintient en prison un de nos camarades atteint de déséquilibre mental à la suite de son passage entre les mains de la police.

Nous exigeons de votre gouvernement qu'il cesse de piétiner les libertés inscrites dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme à laquelle il a sousscrit et dans l'article 8 de la Constitution, et qu'il applique dans les faits cet article, qui mette fin aux condamnations et à l'emprisonnement de citoyens coupables seulement de vouloir exercer leurs droits.

Nous exigeons également la libération de tous les détenus politiques et l'annulation de toutes les condamnations politiques prononcées depuis 56, et ce par une loi d'Amnistie Générale qui rende aux condamnés leur liberté et l'intégralité de leurs droits civiques et politiques.

Nous vous informons enfin, que nous entamons à partir de ce jour une grève de la faim pour appuyer ces revendications et protester contre la répression.

12-3-76 Bordj Roumi. Bizerte.

17 prisonniers Politiques -

LE COUP de NOVEMBRE 73 . METHODES des FLICS . COMPORTEMENT et
ATTITUDES des MILITANTS .

Le mouvement révolutionnaire Tunisien est directement en butte à l'appareil policier depuis 1966. Pourtant on a rarement écrit sur cette question et on a encore plus rarement distribués de ces textes et toujours dans des cercles très restreints.

Rien pour le coup de 68.

En 72, le témoignage d'un militant sur la torture subie à la DST a été ronéoté et distribué de main en main. Mais rien sur le comportement des militants.

En 73, un texte signé par le Comité Directeur a circulé en Octobre dans le bulletin intérieur de l'Organisation dans le pays; titre : " كذا " . Texte disant en substance qu'il est possible de ne pas parler chez les flics et qu'il faut se taire ."Quiconque parle, trahit". Il donne, par ailleurs quelques tuyaux sur le travail clandestin. L'expérience passée des militants chez les flics depuis 68 et leurs comportements à ces occasions sont condamnés sans nuances et rejetés en bloc, dans une vision subjectiviste et volontariste de la question .

Concernant le coup de novembre 73, rien encore de la part des éléments directement concernés. On verra plus loin pourquoi .

Par contre on a parlé d'un long texte fait au printemps 74 par la direction d'après le coup (la Direction Locale Provisoire). Nous n'avons pas eu connaissance de ce texte mais certains échos parvenus ont laissé entendre qu'il s'agissait d'un texte terroriste abondant dans le sens de celui sus-mentionné du Comité Directeur. Mais ce qui est sûr c'est que ce texte a lancé à la légère #des accusations d'agents des flics et de flics même contre 4 au moins des arrêtés. (Note)

De son côté " جهاد موري " à Paris dans son projet de texte "Sur la ligne de Révolution Démocratique et Nationale" , après le constat de l'isolement de l'organisation par rapport aux masses (seule protection contre la répression) a préconisé bel et bien le terrorisme individuel pour se protéger contre les flics. Mais rien sur le sujet qui nous concerne ici.

§ § § § §

Le coup de Novembre 73 était-il prévisible Et qu'est-ce qui l'avait préparé ?

De fait le coup avait été pressenti : par le COP dès juillet 73 dans une lettre au Comité Directeur que son Secrétariat avait bloquée.

Par le Comité Directeur aussi qui sortit en septembre 73 un texte: " المقاومة المرجعية كذا " , qui prévoyait un coup sûr.

Que rien de sérieux n'a été fait pour le prévenir est une autre question . Au lieu de quoi , les dizaines de distribution massives de tracts de Mai à Octobre, avec un ton de plus en plus triomphaliste et provocateur, signalaient suffisamment l'organisation à l'attention des flics et inquiétaient les appareils de répression. Bourguiba lui-même, dans ses discours de l'été, poussait systématiquement à la répression immédiate et désignait ouvertement l'organisation du GEAST comme l'ennemi à abattre.

L'organisation était, de fait , extrêmement vulnérable.

Cette politique d'agitation massive et désordonnée, faite au grand jour, dans des secteurs de plus en plus larges, n'était nullement compensée par des structures organisationnelles efficaces. Au contraire, l'inexpérience de la quasi-totalité des militants était manifeste; le nom de l'organisation GEAST était certes à son 10 ème anniversaire, mais on avait affaire à une organisation toute jeune sans presque aucun de ceux qui avaient accumulé l'expérience de ces 10 années; la Direction de l'intérieur et les cadres sont inexpérimentés, jeunes , pleins de suffisance, croyant tout savoir et tout pouvoir faire. L'absence d'une politique organisationnelle stable avait, par ailleurs mené à une absence complète d'étanchéité entre les structures .

De nombreux militants fichés et donc très exposés, gardaient des responsabilités-cléf dans l'organisation; pire encore: les quelques clandestins recherchés, très actifs, sont à la tête de l'organisation avec extrêmement peu de moyens - ce qui rendait l'organisation encore plus vulnérable.

A la rentrée universitaire, et sous couvert de l'enrôlement forcé de centaines d'étudiants militants syndicalistes connus, le coup de filet policier est monté contre un certain nombre de militants de l'organisation fichés. Les flics savaient que ces militants étaient actifs mais ne possédaient pas de preuves quant à leurs activités réelles. Ils comptaient sur les aveux arrachés sous la torture.

Des opérations du coup de filet proprement dites, il est inutile d'en reconstituer le déroulement. Sauf, peut-être pour l'histoire. Mais pour cela, il y aura les archives de la police qui seront plus exactes, plus précises et plus exhaustives. Pour notre propos, il suffit de quelques repères.

-Le 9 novembre 73 arrestation de Hichem Osman, en même temps que d'autres militants sont recherchés.

-Le 17 novembre Abdallah Rouissi est arrêté à son tour.

-Le 18 novembre, le local du Comité dirigeant la section de Tunis tombe avec les membres de ce Comité (Mohamed Ellouze, Ammar Zemzemi et Ammar Mansour) et plein de dossiers et de documents de la section dont un organigramme détaillé de la section, un fichier très à jour sur, au moins, une soixantaine de militants, des rapports d'activité, et la littérature de l'organisation.

-Le soir même le Comité Directeur, alerté, se scinde en trois groupes: l'un restant à Tunis (Ahmed Ben Othman et Raouf Ayadi: ce dernier est arrêté 3 jours plus tard); c'est ce duo, resté à Tunis, qui est en fait chargé de sauvegarder ce qui restait de l'organisation et de maintenir le contact entre les groupes du Comité Directeur dispersés. Cette charge va tomber donc, 3 jours plus tard, sur le seul Ahmed Ben Othman. L'autre va se planquer à Kairouan (Karraoud et Tahar Ben Amor : arrêtés un mois plus tard). Et le troisième cherche refuge à Sfax (Mongi Ellouze et Ahmed Souissi: arrêtés 10 jours plus tard).

A partir de cette date la suite était prévisible et inéluctable. Ce n'était plus qu'une affaire de jours et même d'heures pour le ramassage des restes de l'organisation. Le reliquat traqué, se terrait, se retrouvait difficilement, et certains laissés à eux-mêmes, n'ayant plus de contacts et perdant pieds se rendent purement et simplement à la police.

§ § § § §

TECHNIQUES des FLICS . COMMENT ILS OPERENT .

Au départ, comme on l'a dit, la police ne savait rien de précis sur les activités réelles des premiers militants arrêtés; et elle comptait délibérément sur la torture pour arriver à ses fins. C'est donc la torture à l'état brut, immédiate. "On sait tout. Tout nous dire". Le moindre "aveu", le moindre document saisi est immédiatement exploité à fond pour affoler et démoraliser "l'opéré". Dans les faits, les premiers arrêtés, un ou 2 jours après en donnent d'autres qui sont immédiatement ramassés; ils donnent d'autres à leur tour, en amont en aval. Le travail des flics va alors se concentrer surtout sur les éléments nouveaux qu'ils présument plus proches du centre.

Et dès que Rouissi a donné le local du Comité dirigeant la section de Tunis, toute l'organisation est donnée sur un plateau avec toutes ses ramifications (grâce aux organigrammes, rapports d'activités saisis, grâce aux aveux...). La police n'a plus eu à s'inquiéter beaucoup de structures à localiser et n'a eu qu'à ramasser des types déjà localisés.

Avec les arrestations suivantes (qui se faisaient désormais en grand), les flics disposaient dès lors d'une grande quantité de documents, de matériel et de tous les détails sur l'organisation.

Dès qu'un type est "ceuilli", on le "raisonne" d'abord pendant quelques minutes: "tout est perdu, ça ne sert à rien de se taire, un sacrifice inutile ..." Pour l'en convaincre, on l'introduit dans des bureaux transformés en dépôts, on lui montre les stocks saisis, matériels, documents, on leur donne tel ou tel détail sur des choses qui le concerne personnellement, connu par peu de ses camarades:

"Tous t'ont laissé tomber,ils t'ont spécialement chargés....".On l'incite à sauver sa peau,à penser à sa famille,à ses études,son avenir.
Pendant tout cela entouré de 10 à 20 tortionnaires qui sont là pour l'impressionner
Quand ça ne donne rien commence immédiatement la torture,très violente affolante,
très déshonorante.Parfois on faisait tabasser les militants les uns par les autres;on les obligeait à crier "à bas sa propre organisation; vive B. ...!" etc

Systématiquement et simultanément, on torturait les nouveaux arrivants pour recueillir les éléments nouveaux sur l'organisation et on épluchait les documents saisis.

La coordination était très rapide et très efficace entre les différents bureaux de la DST :entre les équipes de la torture,celles qui recueillent les aveux,et l'état-major qui centralise et donne les directives pour les suite des opérations.
Les informations circulaient ainsi très rapidement de haut en bas et de bas en haut malgré les quelques frictions entre certains inspecteurs qui se jalouisaient (en particulier entre Hassan Abid et Abdelkader Tabka).Cela visait à atteindre deux buts,presque toujours atteints:d'une part stimuler l'activité de toute la hiérarchie des inspecteurs et agents:étant au courant de tout et immédiatement ils savent mieux ce qui reste à savoir et peuvent mieux orienter leurs recherches; de l'autre,les flics en usant savamment de ce qu'ils savent,donnent l'impression aux "clients" qu'ils sont tout puissants qu'ils en savent trop et que tout est perdu.

Cela a contribué grandement à décourager et démorraliser la quasi-totalité des militants lorsque la torture à elle seule n'avait pas suffi.
Parfois même les flics n'avaient même pas eu à user de la torture,y compris avec des types du Comité Directeur comme Raouf Ayadi,Ahmed Karraoud et Tahar Ben Amor qui "convaincus" aussi aisément(!)avaient tout de suite accepté de collaborer sans une seule gifle.

§ § § § §

COMPORTEMENT ET ATTITUDE DES MILITANTS CHEZ LES FLICS.

Pour la plupart des cadres clefs de l'organisation ,c'était au moins leur deuxième affrontement avec les flics,leur deuxième passage par la"salle d'opération" ,par la torture.

Ces "récidivistes" avaient tous fait leur autocritique quant au fait d'avoir "faibli" en 72 devant la torture et juré qu'ils ne parleraient plus(par dévouement à la "révolution" ! !).

Ils avaient tous lu le texte sus-mentionné " " - et certains (Raouf Ayadi,Tahar Ben Amor et A.Karraoud) l'avaient élaboré- tous l'avaient approuvé sans réserves.Tous pourtant ont failli et faibli; à une seule exception. Sous la torture et pour certains rien que par peur de la torture ,ils ont craché tout ou presque tout ce qu'ils savaient.

Un seul Ahmed Ben Othman a résisté jusqu'au bout et n'a pas parlé malgré toutes les techniques de torture physiques et morales et malgré toute la masse d'informations recueillie sur son compte par les flics auprès de ses camarades et surtout ceux de la Direction...

N'empêche qu'il s'est trouvé parmi l'ancien Comité Directeur -Karraoud Notamment- qui,par subjectivisme ,ont cherché à amoindrir l'exemplarité de ce comportement (avoir fait échec aux méthodes des flics et avoir résisté à la torture;être le seul en 73 à l'avoir fait;être le premier à le faire ..).Karraoud trouve tout à coup qu'Ahmed Ben Othman a pu résister à la torture en comptant non sur le marxisme Léninisme,mais sur l'affaiblissement de son propre corps par la grève de la faim.Attitude donc condamnable conclut notre pur et dur Karraoud.Une telle bêtise,une telle débilité mentale nous feraient sourire si elles n'avaient trouvé des types qui les répandent pour essayer -qu'importe les moyens ! - de porter préjudice à l'exemplarité de ce comportement.

Tous les autres ont parlé ,peu ou beaucoup.
Cependant,et s'ils ont toujours à un moment ou à un autre "faibli" et lâché le morceau,il y a eu différentes catégories et les responsabilités se

et les responsabilités se répartissent inégalement .

Il y a ceux qui ont trahi et collaboré ouvertement et en connaissance de cause avec les flics pour l'arrestation d'autres militants . Pourtant un seul cas connu et établi sans erreur possible : Zakia . Elle a servi sciemment d'appât pour l'arrestation d'Ahmed Ben Othman. Elle a aussi servi d'émissaire consentante des flics et préparé l'arrestation des gars de Kairouan.

Des cas douteux, il doit y en avoir; mais il n'est pas question de se baser sur de simples présomptions pour bâtir d'aussi graves accusations comme l'avait fait par exemple de façon criminelle, la Direction dite "Locale Provisoire" contre 4 types dont l'attitude pourtant n'avait pas été qualitativement différente du reste du lot.

Il y a aussi ceux dont la responsabilité dans la rapidité du coup et son ampleur était extrême. A leur tête: Rouissi . Déjà arrêté en 68 (il était alors ouvertement Baathiste); arrêté de nouveau en 72 . Un des plus expérimentés donc. Très rapidement , il donne le seul local qu'il ne fallait pas donner et dmt la police ignorait totalement l'existence. Rien, absolument rien ne l'y obligeait donc. Il savait à quoi servait ce local et le genre de documents qu'il contenait. Il s'agit du local du Comité de Tunis. Et quoiqu'il ne l'a jamais reconnu, plusieurs recoupements prouvent qu'il avait donné d'autres locaux, dont 2 importants. De plus, il était le premier à vendre les structures de direction dont il faisait partie. Il n'avait aucune excuse puisqu'il avait été arrêté sur de simples présomptions vagues et d'ordre secondaires (comment a-t-il recruté tel élément de la base) ; il avait donc la possibilité de limiter les dégâts à sa propre personne et à la rigueur , à des types en exil. D'autant que, comme on l'a dit, il avait le plus d'expériences des flics .

Autre cas, Souissi et Mongi Ellouze , les 2 du Comité Directeur arrêtés à Sfax pour s'être montrés d'un libéralisme incroyable, se déplaçant fréquemment et contactant des gens qui ne pouvaient qu'être filés (leurs propres parents). Certes, ils ont été torturés, beaucoup même n'empêche que quand ils ont parlé, ils n'ont pas su s'arrêter. Trop démoralisé , de l'avis même de l'un d'eux, ils en rajoutaient - ce qui a été lourdement ressenti par nombreux militants qui en voulaient particulièrement à A.Souissi. Ils l'ont de ce fait chargé de plus de crimes qu'il n'en avait commis; de là était née, sans doute, la légende le concernant qu'il était flic, légende que la Direction Locale Provisoire avait accréditée et rendue publique. Cela n'avait pas empêché Mongi Ellouze de profiter du voisinage dans les geoles de la DST de jeunes militants pour mener auprès d'eux toute une campagne mensongère cherchant à se laver lui-même des erreurs du Comité Directeur, jetant toute la responsabilité sur les autres membres et se faisant passer pour un type sans tâches.

Quant à l'attitude du "Secrétariat du Comité Directeur", le fameux trio : Ayadi, Ben Amor , Karraoud , elle mérite elle aussi qu'on s'y arrête un peu. D'abord Ayadi: c'était l'auteur principal du texte "Quiconque parle, trahit." Se voyant sur le point d'être arrêté, il tente un suicide qu'il ne pouvait que manquer. Transporté par les flics et tenant tout à coup trop à sa peau, il "casse le morceau" ("voilà un homme" diront les flics, "il garde toute sa dignité"); il le "casse" tellement qu'il rapporte aux flics jusqu'aux détails les plus intimes sur les autres du Comité Directeur, détails qui serviront grandement aux campagnes de harcèlement psychologique contre ces militants visant à les démoráliser, et alimenteront la campagne de salissement menée activement et à grande échelle contre le seul qui a su résister jusqu'au bout.

Tahar Ben Amor et Ahmed Karraoud ont été arrêtés ensemble. Dès le départ et pour s'éviter des gifles ils ont déclaré à ceux qui les avaient arrêtés: "Ne nous frappez pas, nous dirons tout".

Tahar Ben Amor et Raouf Ayadi ont adressé par la suite en septembre 75 des lettres de reniement et de demande de pardon à Bourguiba. Ils sont de ce fait hors circuit. Karraoud, par contre s'est institué en juge des autres, distribuant les certificats à gauche et à droite : de révolutionnaires pour ses petits copains, de réactionnaires, Trotskytes, agents de la bourgeoisie, pour ses adversaires politiques et idéologiques..., réglant ainsi des comptes personnels avec certains d'entre eux.

Outre ces cas, il y a un grand nombre de militants qui se sont trouvés dans des situations très difficiles; sans expérience et sans préparation sérieuse. Ils ont été frappés par l'ampleur du coup, ils se sont aussi trouvés immédiatement mis en présence de la masse impressionnante de documents et matériels saisis et entassés dans les nombreux bureaux de la DST, confrontés en outre aux déclarations précises et accablantes des types en qui ils avaient confiance. A beaucoup d'entre eux les flics ont carrément présenté la fiche personnelle très détaillée les concernant avec leurs identités et leur passé militant. La torture sauvage et sans merci par dessus. Personne ne pouvait et n'a pu résister à cela. Pourtant beaucoup ont su très vite se ressaisir et avaient cherché à coordonner leurs déclarations, en pensant aux autres.

Reste enfin une autre catégorie de victimes. Relativement un très grand nombre d'arrêtés ne faisaient pas partie de l'organisation. Beaucoup de professeurs, surtout syndicalistes, beaucoup d'élèves, de jeunes filles et un certains nombre d'ouvriers, des familles entières de militants. Tous, impliqués malgré eux, et sans la moindre préparation par l'organisation qui souvent, les considérait avec mépris ("de simples démocrates" dit-on dans l'organisation, c'est à dire des "non révolutionnaires", juste bons pour rendre des services, sans égard, sans droits, sans considération). Des rapports ont été trouvés un peu partout sur beaucoup de gens, ayant rendus de petits services ou simplement susceptibles de la faire. De simples connaissances ou parents ayant reçu un jour le journal ou lu un tract. Tous ont été vendus et arrêtés par centaines. D'abord dans les commissariats tabassés terrorisés avant d'être pour beaucoup d'entre eux amenés à la DST où ils sont de nouveaux "traités" mais de façon plus systématique. Et avant d'être libérés, des semaines ou des mois plus tard, un savant travail psychologique leur est appliqué et ils sortent montés à bloc contre l'organisation, dégoutés de tout travail clandestin organisé. Beaucoup d'entre eux ont refusé par la suite tout contact avec des émissaires de l'organisation, ils ne veulent plus en entendre parler. A l'origine sans liens politiques réel avec l'organisation et d'un niveau de conscience très peu élevé et parfois nul, ils ont été une proie facile aux flics qui ont su utiliser opportunément ces faiblesses ainsi que celles de l'organisation, ses erreurs et le peu de sérieux de ses militants. De telles pratiques impliquant un aussi grand nombre de gens susceptibles de rendre des services au mouvement révolutionnaire et d'épouser ~~la~~ peut-être même sa cause, ont eu inévitablement des conséquences désastreuses: accentuation de l'isolement des militants fugitifs (qui sont poussés ainsi "naturellement" au terrorisme pour se protéger des flics), renforcement du manque de crédibilité de ce genre d'organisation aux yeux de secteurs encore plus larges; ce qui a porté un coup d'arrêt au prestige du travail révolutionnaire organisé. Mais malgré tous ces aspects négatifs, une atmosphère de lutte s'est petit à petit instaurée pour améliorer les conditions de séjour à la DST, jusqu'au déclenchement d'une grève de la faim pour exiger la fin de l'enquête policière et la passage devant le juge d'instruction.

§ § § § §

COMMENT LE COUP A ETE PERCU APRES COUP PAR LES MILITANTS DIRECTEMENT IMPLIQUE

De nombreuses tentatives ont été faites en prison pour essayer de reconstituer exactement le déroulement du coup de filet de novembre 73 Toutes ont échoué.

De ce fait aucun bilan de cette expérience n'a vu le jour jusqu'ici. Pourquoi? Un ensemble de facteur l'ont empêché, d'ordre surtout subjectif. Mais il est important de savoir comment ce coup a été perçu immédiatement après par ceux qui en furent l'objet, comment ils l'ont expliqué?

Le COP direction "nationale" du Groupe, avait dès le 26 novembre donné le ton. "Le bouc émissaire". Si pour le COP, le responsable direct du coup c'est la CIA, un plan diabolique pour abattre le GEAST, pour ceux qui sont à l'intérieur des locaux de la police, plus tard à la Prison Civile de Tunis, outre cette "explication"

ridicule (et qu'ils ont avalisé sans discuter) ils trouvent d'autres explications d'autres boucs émissaires: pour certains la cause du coup et surtout de son ampleur est "politique" (reprenant dogmatiquement la formule "la politique au poste de commandement"); c'est "la coexistence entre les 2 lignes" (Révolution Socialiste et Révolution Démocratique et Nationale) qui est principalement la cause du coup. L'organisation n'avait pas une politique claire; ballotée à droite et à gauche, elle restait une proie facile aux déviations et par là aux flics. Partant de cette prémissse, on a également dit que c'est le COP qui en porte la responsabilité principale: par sa défection en tant que "Direction Nationale", il n'a pas joué son rôle et a laissé l'organisation à l'intérieur livrée à elle-même, aux déviations et aux flics.

Pour d'autres, parfois les mêmes, la cause est d'ordre organisationnelle, l'existence, pendant cette période stratégique d'un double centre (COP-CD) en serait l'aspect déterminant; puis les erreurs techniques, purement techniques(!), auraient précipité les choses.

D'autres encore n'ont considéré les choses que sous un aspect très réduit et ont ramené les responsabilités à tel ou tel qui

D'autres font endosser l'entièr responsabilité au CD qui dirigeait l'organisation de manière défective, bureaucratique et irresponsable développant le bureaucratisme à un niveau incroyable: rapports écrits sur toute chose, dossiers, fichiers, photos des militants etc...; ce qui a permis aux flics de disposer de toute cette masse de documents;

d'autres encore n'ont considéré les choses que sous un aspect très réduit et ont ramené les responsabilités à tel ou tel qui ont trop parlé, qui ont tout vendu -se disculpant ainsi eux-mêmes et développant le subjectivisme et les susceptibilités et empêchant toute enquête sur la question.

Et quand il s'est agi de voir clair dans tout ça, d'en faire le bilan, quand, précisément, on en est arrivé à l'enquête préliminaire pour savoir ce que chacun a dit et fait, il n'a jamais été possible d'avancer, ou d'arriver à quoi que ce soit de concret ni de positif. Les quelques tentatives ont été sciemment sabotées. La cause principale en était le subjectivisme prédominant dans l'ensemble: on répugne à étaler ses erreurs, à rendre compte exactement de son propre rôle, de sa collaboration avec les flics, chacun ayant quelque chose dont il a honte qu'il veut par n'importe quel moyen cacher se montre extrêmement complaisant envers soi-même et envers les autres. On a même assisté à des situations atrées où, pour détourner l'attention de son propre rôle, on l'attire sur celui de tel ou tel camarade, les chargeant à plaisir de toutes les félonies et accréditant souvent les calomnies des flics eux-mêmes, lancées précisément dans le cadre d'action psychologiques pour approfondir les contradictions entre les militants. Cela a souvent abouti à des règlements de compte dégoutants.

Beaucoup d'autres se disent en arguant de leur peu de responsabilité au sein de l'organisation.

Quant à ceux qui comme Hachemi Troudi, Gilbert Naccache et Noureddine Ben Khader, n'avaient pas joué de rôle immédiat dans le coup de novembre, du fait qu'ils étaient déjà dedans, ils ont été impuissants à remédier à cet état de choses. Ils ont été obligés d'admettre de retarder ce bilan, croyant, à tort, servir ainsi l'unité et donnant la priorité à des questions soit-disant plus urgentes.

CONCLUSION

On l'a certainement remarqué, ce texte est écrit sous un angle bientôt déterminé. Il n'est pas destiné à combler le vide, laissé depuis toujours par les organisations révolutionnaires ayant eu affaire à la police. Il ne traite pas de tous les aspects de la question et n'en donne pas tous les détails; beaucoup de points importants sont sciemment laissés dans l'ombre. Un tel texte est pourtant nécessaire; il aurait dû être fait collectivement, dès que les conditions de détention l'avaient permis (c'est à dire dès la mi-74).

Fait alors, un tel texte aurait été écrit autrement avec un autre esprit qui aurait eu une importance tout autre.

Mais le subjectivisme et l'absence de dévouement à la cause révolutionnaire l'avait empêché. Une situation totalement différente a prévalu depuis.

GEAST n'est plus, transformé en OTT ,organisation totalement différente ,épousant le Nationalisme Arabe naguère ardemment combattu.

La section GEAST de Borj Roumi a vécu elle aussi et s'est disloquée;seuls quelques éléments retrouvant ou rejoignant le Nationalisme Arabe se disent encore OTT et leur nombre se réduit de plus en plus.

Dans le Pays l'organisation a subi en 75 un coup grave et un procès qui l'ont largement détruite.

C'est pourquoi le fait de rendre compte aujourd'hui au mouvement révolutionnaire de cette question ne peut plus avoir les mêmes objectifs.
Le présent texte a donc des objectifs plus modestes et plus limités.Il est à lire surtout dans le cadre du dossier aujourd'hui soumis aux militants révolutionnaires et aux militants démocrates donnant un bilan partiel de notre expérience depuis le coup de novembre 73 jusqu'à l'éclatement de la section du GEAST à Borj Roumi en janvier 75 et expliquant cet éclatement.Etant donné ce nouvel état des choses et dans le cadre du dossier en question, le présent texte prend nécessairement par endroits un caractère dénonciateur.

En effet, chaque organisation révolutionnaire a nécessairement des problèmes avec la police, elle doit obligatoirement en rendre compte sans ménagement ni complaisance.Pour en tirer les leçons et servir le mouvement.

Ne pas le faire publiquement oblige à se poser des questions sur les véritables intentions, conscientes ou non , se cachant derrière un tel comportement.
S'abstenir d'en rendre compte (tels le GEAST en 68 et 72 et l'OTT jusqu'ici) sert en fait deux objectifs sectaires et néfastes pour tout le mouvement.

D'abord en se présentant simplement comme "victimes de la répression" sans rendre compte de ses erreurs politiques et organisationnelles,y compris du comportement des militants dans les ~~xxix~~ locaux de la police, permet à une telle organisation de s'attirer la sympathie du mouvement sans prévenir contre ses erreurs.Cela donne aux militants qui viennent par la suite au mouvement, et plus précisément à cette organisation, une appréciation fausse de son caractère réel et de son passé.
Cette organisation perd de vue, se faisant, le fait qu'elle sera la première à en pâtir mais aussi tout le mouvement.

C'est exactement ce qui s'est ~~xxxxxx~~ produit après le coup de novembre pour l'organisation devenue OTT.Se prévalant du prestige du GEAST, elle s'est glorifiée de la répression subie pour tamper encore plus les militants, se présentant sous un vêtement neuf, sans tâches:"L'ennemi me traque,c'est donc que je suis la seule organisation révolutionnaire ... Venez à moi...";et d'abandonner la réalité, la dure réalité pour planer dans l'autoglorification et le triomphalisme trompeurs et dangereux.Ensuite, le fait de s'être arrangée sans ce bilan du coup de nov., et d'avoir laissé tout dans l'ombre,a permis plus tard à de petits machiavels ,comme les gars de l'OTT de borj Roumi-eux-mêmes tout autant fautifs que les autres et parfois même plus que beaucoup d'autres- de s'en servir sans vergogne, comme moyen de dissuasion, de pression et de changement contre des détenus politiques à la moindre vélléité d'esprit critique.

Il leur a permis de maintenir sous leur coupe quelques détenus politiques sans personnalité.

A l'opposé cela a poussé certains des détenus politiques ,comme Ahmed Souissi et quelques autres accusés par l'organisation d'être des flics ou d'avoir collaboré de façon plus prononcée avec les flics, cela les a poussés à la surenchère pour essayer de se racheter, pour se faire bien voir,ou plus simplement pour avoir la paix.

Ce texte ,comme on l'a dit et répété n'est pas un bilan exhaustif de notre expé-
rience chez les flics;il ne prétend pas répondre à tout ce que le mouvement et
démocratique est en droit d'attendre de nous.

Il espère tout au plus contribuer à mettre fin au triomphalisme trompeur de l'OTT et en particulier, qui n'a pas tiré les leçons évidentes de tous les échecs répétés, et par là même n'a pas permis aux autres ,organisations et militants révolutionnaires démocratiques,d'éviter les répétitions des erreurs du passé,menant toujours aux mêmes catastrophes.

tit de : Le Peuple
uit : Bruxelles

25-08-1974

On en parlera aujourd'hui...

Des avocats étrangers dénoncent les irrégularités du procès de Tunis

Trois avocats français, dont l'observateur d'« Amnesty International », ont dénoncé les irrégularités qui marquaient le procès, devant la Cour de Sûreté de l'Etat à Tunis, de 202 enseignants, lycéens et ouvriers. Tous trois, ainsi qu'un avocat belge et un avocat suisse, ont été expulsés de Tunisie. L'un d'eux a été refoulé dès qu'il a atterri à l'aéroport de Tunis, les autres après avoir assisté à une audience de la Cour. « Derrière une apparence de légalité, il y a une volonté délibérée du régime tunisien d'éliminer par tous les moyens, y compris la torture, une certaine tendance de l'opinion tunisienne », a dit l'un des avocats, qui a précisé que les droits de l'homme et de la défense ne sont pas respectés. Nombreux parmi les inculpés, dont plusieurs universitaires, se sont plaints « d'avoir été soumis à des actes de torture ». « C'est essentiellement un procès politique », a ajouté l'avocat. Certains des inculpés ont déclaré qu'ils sont des marxistes-léninistes. Ils n'ont pas nié qu'ils se réunissaient pour discuter de problèmes politiques ou distribuer des tracts, mais il n'y a jamais eu d'acte de violence.

ait de :
nupt uit : LE JOUR
e : VERVIERS
um : VERVIERS

23-08-1974

Trois avocats français : « Irrégularités au procès de Tunis

Paris — Trois avocats français, dont l'observateur d'Amnesty International, ont dénoncé les irrégularités qui marquaient le procès devant la Cour de Sûreté de l'Etat, à Tunis, de 202 enseignants, étudiants, lycéens et ouvriers.

Tous trois, ainsi qu'un avocat belge et un avocat suisse, ont été expulsés de Tunisie. L'un d'eux a été refoulé dès qu'il a atterri à l'aéroport de Tunis, les autres après avoir assisté à une audience de la Cour.

Me Monique Desforges, du barreau de Paris, déléguée à titre d'observateur par Amnesty International a déclaré, au cours d'une conférence de presse : « Derrière une apparence de légalité, il y a une volonté délibérée du régime tunisien d'éliminer par tous les moyens, y compris la torture, une certaine tendance de l'opinion tunisienne ».

Me Desforges, qui se trouvait dans la salle d'audience jeudi dernier, 15 août, mais qui a été expulsée de Tunisie dès sa sortie du tribunal, a précisé que les droits de l'homme et de la défense ne sont pas respectés.

tit de : Le Drapeau Rouge
uit : Bruxelles

25-08-1974

Trois avocats dénoncent les irrégularités du procès de Tunis

Paris, 23 août. — Trois avocats français, dont l'observateur d'Amnesty International, ont dénoncé les irrégularités qui marquent le procès devant la cour de sûreté de l'Etat à Tunis de 202 enseignants, étudiants, lycéens et ouvriers.

Tous trois, ainsi qu'un avocat belge et un avocat suisse, ont été expulsés de Tunisie. L'un d'eux a été refoulé dès qu'il a atterri à l'aéroport de Tunis, les autres après avoir assisté à une audience de la cour.

Me Monique Desforges, du barreau de Paris, déléguée à titre d'observateur par Amnesty International, a déclaré au cours d'une conférence de presse : « Derrière une apparence de légalité, il y a une volonté délibérée du régime tunisien d'éliminer par tous les moyens, y compris la torture, une certaine tendance de l'opinion tunisienne ».

LE MONDE DU TRAVAIL LIÈGE

25-08-1974

On en parlera aujourd'hui...

Tunisie Des avocats étrangers dénoncent les irrégularités du procès de Tunis

Trois avocats français, dont l'observateur d'« Amnesty International », ont dénoncé les irrégularités qui marquaient le procès, devant la Cour de Sûreté de l'Etat à Tunis, de 202 enseignants, lycéens et ouvriers. Tous trois, ainsi qu'un avocat belge et un avocat suisse, ont été expulsés de Tunisie. L'un d'eux a été refoulé dès qu'il a atterri à l'aéroport de Tunis, les autres après avoir assisté à une audience de la Cour. « Derrière une apparence de légalité, il y a une volonté délibérée du régime tunisien d'éliminer par tous les moyens, y compris la torture, une certaine tendance de l'opinion tunisienne », a dit l'un des avocats, qui a précisé que les droits de l'homme et de la défense ne sont pas respectés. Nombreux parmi les inculpés, dont plusieurs universitaires, se sont plaints « d'avoir été soumis à des actes de torture ». « C'est essentiellement un procès politique », a ajouté l'avocat. Certains des inculpés ont déclaré qu'ils sont des marxistes-léninistes. Ils n'ont pas nié qu'ils se réunissaient pour discuter de problèmes politiques ou distribuer des tracts, mais il n'y a jamais eu d'acte de violence.

précis pour les détourns de droits communautaires, says Les institutions internationales à

Le lundi 19-7 on nous a précisé, que nous autorisait les programmes sur la réémission du droit à l'information.

Le 10 juillet pour protester contre cet état de chose et en centre Nous avons de nouveau écrit une lettre à une dizaine de journaux (voir des émissions destinées aux enfants (marionnettes ou autres . . .)

Sous faire, variantes autorisées et musiques de toute sorte . . .

programme à caractère informatif et interdisant tous films, pièces de gendarmerie drame interdisant le journal télévisé ainsi que tout Mots, mots d'un mois après, elle nous rendait la télé avec une autre émission,

même temps qu'eux une nouvelle grille de la radio de 7 jours, du 7 au 15 juillet, durant laquelle 1.A.P. a fait la source officielle et n'a mentionné aucun inquiétude . . .

Nous entrepriimes alors, un accord avec les DP des autres personnes et en faisant partie de privilégié que lorsqu'il sagit de nos droits dépourvus que soit assez de temps où nous sommes privés de télé, les droits communautaires sont alors réservés .

Le même temps que nous sommes privés de télé, les droits communautaires sont également réservés .

Quo 1.A.P. le partage de privilégié que lorsqu'il sagit de nos droits de privilégié : "le droit à l'étude".

Il admisstion s'est dans cette période que c'est pour éviter tout privilégié (l') "entrée" dans "Nous avons alors répondre que ce tout privilégié pas un privilégié, mais un droit accords de haute lutte et que

ce nouveau arbitrage est dans cette période plus aberrant que rien ne le justifie !

de poursuivre des études universitaires !

et dans le même temps 1.Adm. Peut-être est le meilleur moment pour ce faire ;

étant donné que nous privilégié ainsi de la possibilité de lire et d'étudier communautaires, nous pourrions, comme pour les droits des associations, nous pourrions disposer à notre gré de la lumière électrique.

Quelques temps après, une décision arbitrale, nous prouve

nous et pour nous obligé à nous faire, ce que nous refusons avec la serré de nos droits légitimement accords comme mesure de protection collective se

Et tout cela prouve à l'évidence que 1.Admintstration finitentiale se

que nous n'avions jamais choisis.

Et au contraire de nos droits légitime et sa politique, opérations

notamment dans la rédaction de nos lettres, puisque nous n'avons

réfuter le prétexte fallacieux de nous être servis des informations pour nous

Nous avons commencé par écrire une lettre au Directeur des S.P. pour ces mesures ne nous avait pas surpris, loin de là.

que nous n'avions jamais choisis.

caractérisé la propagande démagogique du régime et ordinairement son

en denonçant la démonstration de l'ordre à certaine occasion

programmes de la télé sans exception, pour nous punir d'avoir osé faire

cette surtout on nous a interdit à partir du 3ème jour de grève, tous les services.

comme nous l'avions proposé.

comme nous l'avions proposé.

s'instation à Bruxelles la grève de mars :

Ultra confidential. DR-20-7-76

et avec le maximum de chances de réussite. Il n'y a pas d'autres façons
de voter juste.

Cela, bien entendu, à part les cas où on peut se trouver secondé à regret
immédiatement et à ne compter que sur nos propres forces, car qui pourraient
être présent de temps en temps, mais non ne peut plaire.

Il est alors de quitter ~~simplement~~ donc, pour nous d'entreprendre tout
que soit pour lui rentrer au universitaire prochain.

Et je pense qu'il est temps d'essayer d'échanger des contacts dans la
même mesure, surtout pour l'Amnesty contre les décret-ségrégationnistes.

Il faut voter s'il y a une possibilité de nous associer à cette campagne
et qu'il joue rôle nous, pour préparer par 2 voies, tu parties d'un campagne spéciale
pourrait-on prévoir, par exemple, une grève de la train de notre coté
pour dénoncer, soutenus par les DP touchés par les décrets, soit par eux-mêmes.
Pourtant, souvent, avec large information sur l'aktion des DP
partement, soit entrepris par les 6 DP touchés par les décrets, soit par eux-mêmes ou la campagne
d'aujourd'hui la possiblité d'organiser l'centre contre les
Sion, il reste toujours la possibilité d'organiser l'centre contre les
décrets en question autour de la date du 20 avril, date anniversaire ;
mais ce n'est pas obligatoirement cette date. Cela dépend du moment que
l'on va nous demander de décider.

Dites-vous seulement que nous sommes prêts et favorables à ce genre
d'action. Nous consulter si possible et nous prévenir à temps.

et résistants () sont considérés comme des mous et accueils de complaisance
pas touche la joute "harceller l'ennemi" pour montrer qu'ils sont combattifs
et qui entretiennent des rapports normaux avec les gardiens corrects, et ne jouent
les DP qui ne partagent pas ces compétitions et en particulier les sanctions de 68
chaque d'ecoliers.

Il faut pas s'étonner des fois que l'opposition la moins servile exprimée par les
gardiens est que ces soi-disant politiques ne sont que des gamins (?) et
DP pretentent les mêmes temps les convertir à la justice de leur lutte.

Ce comportement est d'autant plus aberrant que dans le même temps où ils insultent
les gardiens et font tout pour attirer leur hostilité, certaines des
provoquent les gardiens en même temps que dans la lutte avec les
mâts actifs et celles de la lutte du peuple.

Etat issu le plus souvent du peuple et faisant leur métier pour vivre, en effet-
conditionement qui visé à transformer les auxiliaires subalternes de l'appareil
Ges (excellentes) font ainsi pour le pouvoir sa besogne classique de message et de
mais en nemis consciens et similaires à une hostilité personnelle contre les DP.
hargne grandissante qui de servitudes sans enthouiasme du pouvoir les transfert
reusement chez les gardiens, pour la majorité jeunes Lyceens en chômage, recrutes
elles savent cependant des inconvenients sérieux dans la mesure où elles provo-
determinées.

et n'avait pas pour occasion ni pour but de faire aboutir des revendications
remplissant aucune fonction réelle dans la lutte des DP. Elles étaient gratauties
Les manifestations quotidiennes étaient purelles dans la mesure où elles
mâts combatif que voisine.

plus avec eux (sans risque aucun d'accidents) pour montrer qu'il n'est pas
"harcèlement" (ennemis) des gardiens. C'est à qui s'engueulerait le
incident avec les gardiens escarmouche futiles considérées comme des
de résistance () des DP et de leur esprit combattif; d'où de multiples
chère et la phrase révolutionnaire estient cultives comme des manifestations
des gars de l'OMT et de ceux qui partagent leur conception: l'activisme, la surren-
ette greve à manifeste une fois de plus les caractères qui ont toujours marqué
lois de la démarche préliminaire le matin même.

L'administration a reçue le jour même, comme l'avait laissé prévoir le directeur
à priori que l'administration ne reculerait pas.

Elles savent cette position sans autre justification que la "conviction"
grève, dans le cas contraire.

24 h de délai pour le faire après l'avoir servit de leur intention de faire
d'abord de l'administration la levée de la mesure répressive et de lui laisser
commeur avec ceux qui pensent que la juste tactique consistait à recamer
heures de l'après midi et refusant d'attendre le lendemain pour la
orientations OMT) savent tenu à tout prix à commencer une grève de la fin à 3
par OMT la minorité des ex-militants du GEST qui s'est rallié aux nouvelles
différentes face à l'administration: les OMT et leurs satellites (nous entendons
pour leur fois, à l'occasion de cette affaire les DP savent pris des positions
comme l'en de punition de manter générale.

La crise le 17 octobre 75, et en protestation contre l'utilisation de la
nouveau Détenu Politiques de l'OTT, récemment arrivées au Royaume et descendus à
un différent face à l'administration contre les solidarité savez-les
ouverte du front face à l'administration.

fréquents risque d'aboutir le 3-11 prochain pour la leur fois à une rupture
tion qui avait déjà donné lieu tout au long de l'année écoulée à des conflits
ses buts, de sa tactique et de ses supports avec le mouvement de soutien, opposé-

L'opposition chez les détenu Politiques entre 2 compétitions de la lutte, de

TRAVAILLEUR TUNISIEN

GONTRÉ LA LIGNE AVANTURIÈRE ET PUCHISTE DE L'ORGANISATION

LA FRAGTION INDEPENDANTE des DÉTENUS DE BORD ROUSSI

que à l'université avec le succès que l'on sait ?

Université au mouvement étudiant comme instrument de la politique de l'organisat-

ation au sein d'y voir une partie du mouvement démocratique ses buts

populaires et son autonomie, confusion entre le mouvement syndical et le mouvement

politique, entre le mouvement étudiant comme mouvement démocratique dans son

ensemble et la fraction révolutionnaire de ce mouvement constitué par son

avant-garde .

Huitième et surtout la conséquence de cette conception blanchiste qui voit

dans le mouvement étudiant une masse de manœuvre que l'organisation maniplate

elle, on en connaît les résultats : l'organisation détruite, après quelques mois

de combat dans le mouvement étudiant. (Il n'est pas dans notre propos d'analyser ici,

les circonstances des neutrages de 1907). Rapports les simplément de façon brève

meprisant la liaison avec les masses, le travail de type partout et méthodique,

ils cherchent au contraire à attirer l'attention sur les distributions

de marchandise en quelques semaines et ceci pour la 2ème fois en moins de 15 mois .

Victimes de leur activisme et pourchassées par la police, l'organisation fut

desordonnées et massives de tristes faits à la sauvegarde

du rapport avec les masses et de la notion d'avant-garde .

Cet slogan rapide suffit à montrer les dangers d'une certaine conception

l'université laisse à elle-même fait démodifiée .

Le mouvement se diluaît, se liquéfiait littéralement et soudainement quelques

semaines plus tard avec la distribution des cartes parachutes, sans même qu'une

répression de grande envergure échelle contre l'université puisse expliquer

le mouvement se diluaît , se liquéfiait littéralement et soudainement quelques

semaines plus tard avec la distribution des cartes parachutes, sans même qu'en

debutant dans l'activité en février 75, mobilisaient des militaires d'étudiants ,

victimes de leur activisme et pourchassées par la police, l'organisation fut

des militaires passés le motard soutien .

Cette conception les DP l'ont également subie en prison comme nous l'avons

montre plus haut .

D'une part l'activisme intensifé d'autant plus qu'il est desormais pour

l'organisation le seul moyen de manifester son existence , d'autre part continue

à se manifester la volonté d'entraîner les DP dans des actions unitaires

fonction de la politique et des déstabilisateurs de cette organisation .

Débutés que l'essentiel de ses effectifs est à la RCT, les DP de BR faisait

l'objet d'une campagne d'information continue visant à les aligner sur

le régouppement , "informations" qui se révélèrent régulièrement fausses .

C'est ainsi que les DP de BR apprirent tout à tour qu'à Tunis on avait obtenu

cela, etc... .

Les partis spécial, c'est à dire sans grilles, des visiteurs d'une heure, la télé ,

la administration Penitentiaire "réformative" en L'empechant de revenir à BR !

Tantôt on nous invitait à soutenir tel DP , transférée à Tunis pour soins et que

(alors que nous étions à habitude lutter pour le transfert à Tunis , non à L'in-

verse) ; tantôt on nous annonçait , alors que nous terminions une grève en mis

75 que les DP de Tunis étaient continuer la grève , que l'université était mobilisée pour

nous soutenir et au fil latéral continuer la grève sur de nouveaux objectifs .

Toutes choses qui se révélaient être des mensonges purs et simples comme on

le verrait .

Fidèles à leurs pratiques de la manipulation et la mansuétude , les OTT n'hésitaient pas à mentir

à profusion. Ils allaient plus loin encore .

La quasi-totalité de leurs revendications (de ce qu'ils revendiquaient) et décidaien^t alors que les DP de l'ER avaient obtenu la quasi-totalité des membres de l'OTT mentionnée par le DP en présentant après

On verras plus loin les dessous de cette attitude.

Comme si l'isomorphie conférait l'absolution du mensonge et comme si l'agressivité d'engager une procédure penale et non de prendre une position de principe.

La réponse d'une partie des DP :

"La nécessité d'une enquête autour des informations qui ont été diffusées à l'écran nécessite de prendre en mesure de prendre position à l'égard de tels comportements".

A quoi la majorité des OTT répondent en parlant de :

C'est pourtant, si certains considèrent que la question est une question de printemps, pour d'autres, si cette majorité existe et il existe de telles positions dans le mouvement révolutionnaire.

Mes idéations **peut** que ceci constitue une attente à la majorité qui a consi-
déré comme un appendice des sanctes de Perspectives et a été présente comme
une partie susceptible d'être manipulée sans qu'elle en soit consciente.

La position approuvée par les 19 districts en particulier : (très)utile

• [systems](#)

extérieure par les membres de l'ordre.

immédiat, c'est à dire le 4 février à 17 heures, pour la réunion pour continuer jusqu'à bout et une chambre de 9 ne pouvait se prononcer au moment du vote, mais avait dit ensuite leur accord pour l'immédiat. Le DP isolé était rassemblé tout de suite et que de toutes les sagons il a acceptéent les décisions de la majorité. Ces colonnes furent compilées à

Le résultat obtenu est le suivant : la classe de DP son interruption en les mettant à disposition des autres DP qui ont été imposée aux autres DP de la classe.

une visite où il y avait une grève semblable à Tunis et une mobilisation de l'université pour les soutenir et qu'il fallait donc continuer la grève pour obtenir le parloir sans grilles alors qu'il savait encore pour sauveter toutes ses visites en leur affirmer que les DP discutaient apparemment par l'administration. Il mentit par s'illusions à ses visites en leur affirmant que les DP discutaient trop pour essayer aussi par ces menonges de faire pression sur les DP et de les tromper afin de les semer contre celle que cette fois-ci démasqua lui-même par son initiative, ce personnage s'est certainement fait tout en s'opposant à toute condamnation et dénoncé. Il, OTT de BR ne put mieux faire que de rejeter toutes les responsabilités de ces familles et le mouvement de statien une mise au point des DP rectifiant et ces familles sur lui, tout en s'opposant à toute condamnation et dénoncé. Les familles du personnage et en voyant dans toutes propositions de la fission permis ciation au personnage et en voyant dans toutes propositions de la fission permis tout y passer, tout pour empêcher qu'un membre de l'organisation en fût reconnu de Procédure Penale).

Pour celles elles fit appall à tous les résumens : la nécessite ou le principe !!! condamnant ces menonges, un crime plus grave que le fait de les sauver propagées. Les familles et le mouvement de statien une mise au point des DP rectifiant et ces familles sur lui, tout en s'opposant à toute condamnation et dénoncé. Les familles du personnage et en voyant dans toutes propositions de la fission permis ciation au personnage et en voyant dans toutes propositions de la fission permis tout y passer, tout pour empêcher qu'un membre de l'organisation en fût reconnu de Procédure Penale).

Le ne pas rendre public les problèmes internes des DP (comme si ceux-ci avaient des secrèts dont devraient être excellus ceux qui les soutiennent), la nécessite de combattre les malades pour sauver le malade (comme si quelle un svatit décidé à, excepter le malade). L'inexistance de tout règlement écrit permettant à la couvrir au nom des principes (!) les fossyemps de la communauté et interdire de vestir le mouvement de soutien. Cette obstination aboutissant, dans la première coupable d'attente aux intérêts de la communauté des DP et dénonce comme tel tout y passer, tout pour empêcher qu'un membre de l'organisation en fût reconnu de Procédure Penale).

Le intérêsse fit donc l'assaut la communauté pour n'sauvir pas discuté les "informations" au il savait ramené de la visite.

Cette autocritique fait jugée incomplète par les DP.

Le Hussent d'isiat dans son "autocritique" :

"... j'ai passé sous silence l'accord existant et si fait sauver au visiteur pour arrêter la grève après que l'organisation fausse erreure qu'à une autre visite des manœuvres ..."

Le ci estant, j'attire l'attention sur la méthode fausse erreure qu'à une autre visite des manœuvres.

On n'est pas revenu à ces donnees, au contraire on a décidé d'arrêter la grève mon avis est la poursuite de la grève.

Cela, il était possible de l'éviter.

La, à supposer qu'il n'organise depuis le départ, que le même GETTE attitude était d'autant plus cynique que les OTT de BR savait à ce moment de la grève de faire 75.

Nous sommes là en platin style Battiste, ce qui n'est pas pour étonner puisque de la grève de faire 75.

Personnage était responsable des calamités transmises à l'extérieure à l'occasion de la grève avec leurs origines.

Toutes les fêtes de filles de l'organisation aussi bien à l'extérieure qu'en position, nous avons affaire à des viens clous du Bath qui après avoir bouclé la boîte avoue avec leurs origines.

Sous un mince voile de formules marxistes, les mêmes pratiques se perpétuent.

Même après ces révélations, l'ensemble des OTT fit la source officielle pendant un mois, ce qui obligea une partie des DF à les mettre aux pieds du mur: ou bien il s'expliquait sur les attentes portées à plusieurs réparties à La communauté et sur les violations répétées des règles et pratiques sur lesquelles elle te proposait et s'engagait à les respecter, ou bien ils n'étaient plus leur

me et de sectrisme. Et ainsi nos responsabilités ici et celle de l'organisation à l'extérieur sont lourdes dans cette opération."

Depuis lors, j'assis la lutte contre cet esprit fructuoniste évident et je visais me suis lancé dans la partie en question de la conférence de l'Assemblée nationale à Paris. Là à convaincre le camarade en question de la nécessité de dépasser d'une part son point de vue, et d'autre part pour qu'on avance de la nécessité d'entreprendre une autocratique collective devant les autres camarades.

Note : Extrait des révélations (traduction) Il y a eu en effet une déformation de la part de certains camarañdes à la suite de la grave de fièvre. En effet, un des camarañdes a répondu à la question posée par son visiteur et qui se rapporait à la responsabilité de cette crise. Il leur a répondu ce qu'il suit littéralement : « Oh nous a joué un sale tour à la fois de l'intérêt ou comme le extérieur ». Et c'est là que se trouve le point de départ de l'opération de falsification des faits qui visait au premier chef la chambrière X.

Les OTT filtrent la source originale et la communauté en tant qu'ensemble de DP discutent, décidant et agissant collectivement sur ce qui est en jeu.

des cœtés de l'ordre Mai 75, une partie des DP en étatent venues à la conclusion que ces pratiques mettent en cause l'existence d'une communauté ou d'un front spatial les conditions nécessaires à son existence. Cette partie fait des l'ors cette affaire le critère pour juger de la volonté des diverses parties de continuer l'activité dans l'unité et de demander à chacun de prononcer. Note : "Nous déclarons à tous les prisonniers que nous ne laisserons pas passer cette séparation et que nous n'accorderons jamais le double jeu; nous n'accepterons pas de trahison des interets vitaux de la communauté.

smois au long continue à détrier la communauté et se montrer dans l'agressivité de la position de la police devant la situation de la communauté. La police a en effet été celle par un sectarisme autour de questions futiles

lions considérations que la police de position à l'égard de cette affaire est la conditi-
on de la poursuite du travail unitaire dans le cadre d'un front car on ne peut
pas aller d'un front si les fondements de ce front qui consistent dans le respect
des décisions communales en paroles et en acte s'écrullen.

est pour tout nous appellest tous les prisonniers à assumer l'existence ou l'inexistence
d'un front à prendre position afin qu'apparaîtse à chacun l'existence ou l'inexistence

des bases pour un travail unité." (Traduction)

La concurrence est à l'attente d'une des deux compositions de ces erreurs qui se rapportent à la finalisation des décisions de la communauté et à l'attribution d'une des deux compositions, visée au premier chef, les camarades de la chambre X et en considérant qu'à toute organisation doit assumer les responsabilités des erreurs commises par un ou certains de ses membres, une ou certaines de ses structures, devant les masses, il se trouve donc que la responsabilité morale de ce qu'a commis ce faussaire est impraticable pourtant, concernant l'unité des personnes vis à vis de l'exterieur en portant atteinte à l'une de ses composantes et que l'offre la responsabilité de l'arrêter de la greve (fevrier) tandis qu'il était supposé que nous en portions tous la responsabilité (y compris le faussaire et les noms-mêmes); de même que tout poste la responsabilité (y compris le faussaire et les noms-mêmes); de même que l'opération de la responsabilité de l'arrêter de la greve une constitude une pose à l'opérateur de la responsabilité d'avoir caché l'identité du camarade qui s'est tiré touche à l'intérêt général des personnes et en particulier d'une des composantes et qui constitue une transgression des principes fondamentaux sur lesquels s'appuie tout travail vital.

Notez indubitablement que la détermination dans le traitement de cette erreur comme par le faussaire ont aidé au renouvellement de cette erreur sans une autre forme à l'occasion de la greve de Mai où le même camarade s'est livré une seconde fois à la déformation des décisions de la communauté essentiellement pour exercer des pressions sur elle par l'intermédiaire des familles. en vue de la partie une autre forme à l'occasion de la greve de Mai où le même camarade s'est une partie de la maniérisme non démocratique avec Laguelle à en lieu le vote sur une position nette, présevrant dans la même attitude frustionniste...»

Le arrêt de la greve (position des camarades de la chambre 5) devait une fausse nous critiquons la maniérisme non démocratique avec Laguelle à en lieu le vote sur une partie de la maniérisme non démocratiques de la «discussion» qui a eu lieu entre les majorité sans qu'ils participent à la «discussion» qui a eu lieu entre les deux camarades.

-Des messages et accès à reconnaissance leur forfaits les OTT de BH curieux -
tirer avec une auto-critique où après avoir rejeté toute la responsabilité
sur celui d'entre eux qui avait été déjà dénoncé et qui il s'effaçait ainsi
à la bonne cause, ne reconnaissent à l'organisation qu'il s'assimile.
Ils persistent dans leur refus de reconnaître les décisions passées de la majorité et repétent ouvertement leurs demandes qu'ils avaient formulées en février.
A tel point qu'on pouvait se demander pourquoi, il s'agissait d'entre eux,
alors qu'il aurait fallu selon leur logique le faire pour assurer la sécurité d'autrui.
que répandre - en chaque - ce que eux-mêmes répétait malintentionnément,

Note : « L'appartenance à la communauté suppose un minimum de règles et de principes, dont l'acceptation des décisions prises après débat démocratique, leur respect et le maintien de tous les règles et les principes élémentaires d'une communauté à plusieurs représentants par ceux qui ont définitivement abandonné la communauté, nulles et égales pour tous. Les règles et les principes élémentaires d'une communauté sont refusés de condamner (le faussaire) et l'autosoutien contre la communauté, c'est à dire à notre consistance tous les outils de B.R sauf I, tous ceux laissant sur le problème de leur violation patente et reconnaissable ou par complissement des bases de l'interêt commun, aucune unité d'action n'est possible avec eux. Mais dans les conséquences : ces gens là n'ont que leur place dans la communauté, nous refusons de les en considérer comme membres de la seule fagon de la défendre réellement. »

15 détenuus P rejetteurant dans un texte cette étrange autocritique comme inconscie-
quente de tout rapport futurs avec ses sujets
dans la communauté des DP, la reconnaisance des générations passées de la majorité.
On ne pouvait continuer à collaborer avec des générations qui qualifiaient de "fausse".
() Les majorités qui prenaient des décisions contrarie à leur position.
On ne pouvait pas attendre à 1,011 une responsabilité uniquelement morale, alors que
les mœurs communautaires étaient sorti, diffusé comme il est dit mais
elle est effective (matérielle). Quant à l'organisation elle a donné forme à ces
familles, sa responsabilité n'est pas seulement morale comme il est dit mais
l'OMT et ses composantes (membres) ne portent pas une responsabilité dans les
organisations qui ont eu lieu uniquement parce que le fauxse soit un de ses
dirigeants pour les diffuser auprès du mouvement démocratique.
Il se peut que la majorité dont l'organisation évale ses informations soit
erronee ; nous considérons qu'il sagit là de la position de tout l'OMT et non
de la position du fauxseur seulement .

Ceci pour nous constitue des informations stères et établies mais nous posons les
mêmes questions en la justesse de ces informations, disent-ils, et d'un autre côté
la dénonciation du fauxseur ne peut se justifier en l'absence de la connaisance
de l'identité de l'individu et de ce qu'il a dit exactement, bien que certains
soient dit au contraire de tout fait pour arrêter cette campagne de dénigrement, si il
nous croisons en la justesse de la fausseur ne représente pas la responsabilité
comportement erroné et du danger qu'il représente ne réside
même si cela est fait d'une manière impécable. . . .

"La légitimité de la majorité : Certains camarades ont montre que les critiques-
tances nécessitant partfois une prise de poste au niveau d'unité isolée sont impossibles par les
cas décisions et la discussion au niveau d'unité isolée sont nécessaires pour les
cas décisions de la lutte. Aujouté à cela que les donnees sur ~~examen extérieur~~
toutes les chambres, y compris les camarades de la chambre 4 étaient à la porte de
lesquelles ont été prises les positions de la chambre 4 et devant une "fausse" majorité.
de la sorte il n'est pas juste de dire que la chambre X a mis les camarades
camarades de cette chambre à cette pris en compte dans la majorité ;
"Il n'est pas possible que ces positions changent à posteriori suivant des
phénomène grave car il fait disparaître l'élément de critique nécessaire un
ritor. Nous attirons l'attention sur le fait que cette attitude constitue une
absolue des faits chronologiques qu'on ne peut manipuler comme on veut à poste-
considérations organisationnelles ou autres, car il y a en cela une négation
"Nous affirmons étant donné les faits rapportés ci-dessus, que la majorité
toute scission unité. "

conformément aux exigences de la situation concrète et il aurait été tout à fait possible que la majorité soit pour la poursuite de la grève ou pour repousser le délai où nous ferions connaître notre décision à l'administration.

Il est erroné de considérer que la légitimité de la majorité ou sa non-légitimité dépend de la décision prise, comme il est erroné d'avoir une autre abstention des mesures à prendre à la suite de la décision de la majorité, mais il faut la considérer dans toutes les circonstances concrètes tout en conservant la subsistance ; et cela consiste en le fait que chaque expérience sur la base de données unitaires et que cette prise de position soit prise en compte dans la formulation de la majorité et ce qu'il a effectivement eu lieu.

Si nous sommes étonnés sur cette question, à savoir si l'attaque de l'OMT BR connaît la légitimité de la majorité, c'est qu'elle tâche la première critique de son contenu et qu'elle constitue la base de toutes les contestations qui sont apparues dans le texte surtout si nous considérons que la plupart des cas partis de l'OMT n'ont pas atteint la légitimité et c'est seulement aujourd'hui qu'ils viennent attaquer sa légitimité et la légitimité de ces définitions à posteriori."

Il s'avère d'autre part, à l'occasion d'un débat sur un autre sujet que l'OMT BR n'avait pas renoncé à sa position de principe s'opposant à une rectification et à une condamnation des calamités et mensonges propagés en février 75 et mai 75 au sein du mouvement de soutien et toujours sans le prétexte de ne pas divulguer les différentes interprétations des DP. C'est pourquoi cette exigence fut posée par un certain nombre de DP comme condition d'un assentissement de la situation per-

Note (traduction)

quente.

Pendant une année au bout des lèvres et jamais de manière explicite et conséquente que ne saurait être mise à l'unité d'action ni n'en peut justifier la rupture. (syndicat professionnel par exemple) aucune condamnation d'ordre idéologique ou politique cela veut dire que, à l'exemple des organisations démocratiques décontractées tions relatives à cette situation :

ou idéologique, elle a pour fondement l'unité de situation et donc de revendications il ne saurait être question de nécessité d'existence d'une unité politique de corollaire de cette conception d'un Front unité de lutte démocratique. C'est que au fil s'agit de divergences essentielles.

Il existe il ne saurait être question d'exiger d'une des partis, les autres furent-ils majoritaire et celle de la discipline, vis à vis des décisions majoritaires. L'hypothèse acceptée par les composantes du Front que peut jouer la règle de la majorité dans le cadre et au cours de l'application d'un tel programme C'est seulement donné les appartenances des DP et le terrain de leur lutte, l'unité

qui donne les diverses compositions姊妹单位 par des buts communs et par un programme d'action, si elle devrait exercer la forme d'un front unité dans toute, même d'action pour atteindre ces buts.

Etant donné les appartenances diverses des DP et le terrain de leur lutte, l'unité directrice à la règle majoritaire et au principe du centralisme démocratique, ne pouvait donc prendre la forme d'une organisation centrale soumise à une toute totale, inexistante dans le cas présent.

Cette unité ne se tenait pas à priori au-delà des luttes et revendications qui statut des DP, Amnesty.

L'autre étalement communautés en tant que DP: amélioration de leur condition matérielle, celle n'abandonnant pas leur diversité ou divergences politiques ou idéologiques et

puisque une telle structure ne pourrait exister que sur la base d'une unité politique.

La soutenabilité. Il s'agissait donc de faire en état d'entretenir indépendants ou intégrés. Une fraction des DP repousse cette tentative hébergement que fait Les concepteurs qui nommément celle de la lutte contre la répression où les frappent tous également

l'action qui les unissent se situe sur le terrains des luttes démocratiques et celles diverses et qu'une partie d'entre eux étaient indépendants ou intégrés.

C'est à dire en imposant une conception selon laquelle les DP constituent une autre DP et ce au nom du "principe majoritaire" et de "centralisme démocratique".

Dans un premier temps, et alors qu'ils étaient majoritaires ils avaient essayé d'imposer par l'intermédiaire de cette communauté leurs volontés aux organisations unitaires et centrales soumises à une discipline.

En choisissant de donner le coup de grâce à la communauté des DP, alors qu'ils étaient majoritaires, les OTT BR passaient d'un extrême à l'autre.

§ § § § § §

tion dont elle était le principal siège l'unique responsable. C'était enterrer la situation de fait existant depuis plusieurs mois, une situation limitée.

existant et qui, elle ne se laissait plus que par des accords circonscriptionnels et depuis octobre 75, elle répondait au rôle ne consistait plus la communauté comme

plutôt que de consentir à une autorité unique serreuse et à une reconnaissance publique de ses erreurs, l'OTT BR préfère enterrer officiellement la communauté

Une fois de plus la tactique de la fraction indépendante des DP, fondée, l'œuvre

comme des ennemis de l'organisation à cause de leurs différentes politiques
ment arrivées et de se démarquer par rapport à la fraction des DP considérée
Il s'agissait pour leur zèle à leurs camarades nouvelles
que si on la rattechait à ses vices mortifs.

Cette obstination incompréhensible, en regard à l'enjeu visiblement ne se comprendait
l'été du 21 au matin une grève qui devait durer au moins 5 jours.

DP face à l'administration et ce dans le seul but de commencer le 20 à 15 h au
texte) avait causé pour la première fois une cassure ouverte dans les rangs des
une "perméable section d'éclat" le 20 octobre (dont nous avons parlé au début du
étatent maintenant en prison.

exposition que continuent avec cette seule différence que les menures de jeu
G'était au fait les mêmes pratiques dont l'université et les DP avaient fait,
troupes OTT à BR.

tives de ce groupe nouveaulement arrivé qui constituaît dès lors le gros des
et indépendamment de tout souci tactique, de les entraîner à la suite des inti-
de leur condamnation particulière et en dehors des objectifs propres des DP de BR

Il s'agissait toujours en petit et en dehors de toute appréciation corrective
conception justifiée et efficace de la lutte des DP et la même conception des rapports.
la même pratique de survie à vis de leur organisation aux dépens d'une
d'octobre 75 fut à l'origine d'une révolution d'activisme de la part des OTT BR avec
L'arrivée à BR à la mi-octobre d'un nouveau contingent de détenus OTT au procès

C'est ce qui a laissé se produire très vite, dans les circonstances suivantes.
face à l'administration sur tel ou tel problème.

de l'unité d'action se manifeste publiquement, en particulier dans les positions
prémant ses responsabilités. Il était fatal dans ces conditions que la rupture
chaque groupe ou individualité étais en droit d'agir selon ses convictions et en
partition du Front à défaut d'accords.

Mais dans le principe, il était entendu comme une conséquence naturelle, la dis-
possibilité.

Il fut entendu entre les DP que l'on essaierait tout au moins le plus grand nombre
de prévention à des accords communs unissant tout au moins le plus possible
se l'inter par des "accords limites et occasions".
Chaque partie se trouvait dès lors libre d'agir comme elle l'entendait et pouvait
faire les DP.

Après la dispersion de la communauté (Front) depuis le mois de mai 75, une situation
nouvelle s'est créée dans laquelle plus aucune structure permanente ne
remettait en cause à posteriori.

Les 2 fois qu'ils se sont rencontré sur des occasions majeures, mais de l'appui
à chaque fois, entièrement sournoisement les deux parties ont été
rent le droit à la divergence sur des questions de principe ou essentielles.

Il ne s'agissait pas de se mettre d'accord sur un programme, mais de l'appui
faire l'unanimité.

Le vote relatif aux modalités d'application d'action dont le principe avait
commencé à l'instar-tissus par plusieurs amis, il ne s'agissait dans ces 2 occasions
rent le droit à la minorité de faire la majorité sur le principe ou essentielles.

Nous cependant que j'avais, et en tous cas pas en faveur et en faveur de la commun-
décisions communes ou les désaccords des DP.

C'est donc dans le cadre des principes Frontistes et avec les limites que ces
principes imposent à la règle de la majorité que doivent être compris les
genres "intérieurs" des DP.

ce sous prétexte que c'était une question de principe de ne dévoiler les dirigeants
des mensonges et calomnies propagées par eux, même après les avoir reconnus, et
C'est ainsi, par exemple qu'ils s'opposaient à la dénonciation et aux déments
principes de base du Front.

Ils continuaient cependant chaque fois qu'ils y trouvaient intérêt à ignorer ces
tations blanchâtre et devantiste, puis ouvertelement nazionaliste arabe de l'organisa-
tions qu'ils se furent retrouvées une petite minorité et, lorsque l'orient-

Les OTT BR trouvent simplement commode de s'y rallier dans la partie

une information sérieuse. Alors que rien n'importe le choix de ce moment. Les DP avaient certes, mené dans le passé des luttes où ils ne comprenaient que leurs propres forces, mais c'était par nécessité et non par choix, à des périodes où ils étaient complètement isolés de l'extérieur de la prison par exemple (Oct. , déc 68, avril 69) mais il est stupide de choisir de propos délibéré une telle forme de lutte quand un soutien potentiel existe, ainsi que le moyen

Cette proposition pertut étonnante à plus d'un titre :
10) La revendication n'est pas nouvelle, elle date de 68 et ne pouvait être considérée comme vitale et urgente au point de justifier à elle seule une grève en faveur de la révendication de la même.
10) La revendication n'est pas nouvelle, elle date de 68 et ne pouvait être considérée comme vitale et urgente au point de justifier à elle seule une grève en faveur de la révendication de la même.
en permenece dans les revendications des DP, bref le type de la revendication a long terme est au même titre que le Statut de DP.
20) Plus étonnant est sans doute le caractère de revendication à long terme, c'est à dire la réciprocité, voire la discorde à la grève proposée 3 jours d'intervalle seulement pour la discuter, en formier l'extérior,
3 autres toucher les militaires susceptibles de mobiliser un soutien à cette action en Tunisie et à l'étranger et de lui assurer une diffusion de quelque ampleur du niveau de l'information.

non sur des motivations sectaires ou sur un scéticisme imbécile, mais sur le souci d'obtenir satisfaction des revendications des DP sans exposer plus qu'il n'est besoin. Leurs forces engagées dans une lutte de longue durée et refusant les confrontations frontales, démontre son bien fondé comme on l'a vu au début de ce texte et dès lors que les agissements aventuristes des fanfarons

pour cela tous les moyens sont bons: pressions sur ceux qui ne sont pas siégeant dans des commissions; "votes" dans une chambre à laquelle on n'a pas accès "argumens" et à la télévision et à la radio et aux journaux et même à la TV.

Mesonges de nouveautés: "Les personnes de droit communes de RH ont maintenu un droit à la propriété".

"Promocean vous d'abord sur le principe".

de 2 jours (le 3 au 1er novembre) ce report étant présenté comme une des oppositions à la grève ont finalement décidé de joindre la majorité.

Note: en fait il y a 20 à son propre avantage son accord sans conviction.

20 sur la grève ne sont fait que dans la nuit du 30 au 31 octobre.

En fait, sans ce rapport, il n'y aurait même pas eu la possibilité de ces quelques familles, sans parler du mouvement de soutien puisque l'accord de ces mêmes personnes oblige, la direction d'une organisation assez deux fois en Tunisie-Lesquelles.

Mais, l'essentiel n'est pas de suivre à tout prix les OIT de Tunisie-Lesquelles.

Notre: des raisons de sécurité, ou plutôt de logistique ne nous permettent pas de faire la grève à une durée quasi-limitee.

et brillaient, ne se contentant pas d'une partie grève de 10 jours et va également dévasté d'être à la hauteur de sa réputation d'aventurisme certes mais l'initiative préjudiciable à l'efficacité de leur lutte, et ceci en les larguant de l'action soit imposée, en moyen de mensonges habitudes, et de pseudo-analyses,

la grève parviendra à la suite avec le mouvement de soutien et au mouvement démocratique ceci au moment où ils possèdent au moins de soutien et au mouvement démocratique cette exigence de coordination d'information et de concertation.

(Il est vrai qu'il se trouve quelques un pour répondre à cette objection "un tel a une visite telle, j'aurai suffit qu'il demande à son visiteur de téléphoner à Paris et le toute est fait jusqu'à toute information et le

accorder de suivre pour garder un semblant d'unité d'action face à l'administration soutien à l'action des DP !)

Une telle attitude eut été de l'opportunisme. L'unité sacro-sainte des luttes et rapport entre DP à l'unité de circonsistance.

Après avoir protesté et lutter depuis un an et tout recemment encore à 2 reprises contre ces pratiques, il est apparu à cette fraction indépendante des DP que,

si grave qu'elle soit, taxation seule la décision de s'opposer dans les faits à cet aventureux et à ce putchisme avait une chance d'arrêter le courrant et à empêcher que ces pratiques ne se répètent indéfiniment dans l'aventure des antécédents des neo-batardis de l'OMT et l'expérience récente n'incite à rien.

Les antécédents de ces pratiques ne se répètent indéfiniment dans l'aventure pas des DP à croire à une possibilité de redressement autrement que par leur dénonciation et la lutte ouverte contre eux.

C'est pour quoi conscients de la gravité de leur décision de ne pas participer pleine responsabilité, la fraction indépendante des DP décide de ne pas assumer leur dénonciation et la lutte ouverte contre eux.

et 2 des oppositions à la grève ont finalement décidé de joindre la majorité.

ce qui porte le total des grévistes à 22.

de 2 jours (le 3 au 1er novembre), ce report étant présenté comme une des méthodes de persuasion donnant leur accord à la grève qui a été reculée C'est dans ces conditions que 20 détenus sur 35 sont à ces "argumens" et à aux journalistes et même à la radio et à la TV.

ces méthodes de persuasion donnent leur accord à la grève qui a été reculée de 2 jours (le 3 au 1er novembre), ce report étant présenté comme une des oppositions à la grève ont finalement décidé de joindre la majorité.

aujourd'hui sans date ni durée.

Pour cela tous les moyens sont bons: pressions sur ceux qui ne sont pas siégeant dans des commissions; "votes" dans une chambre à laquelle on n'a pas accès "argumens" et à la télévision et à la radio et aux journaux et même à la TV.

Mesonges de nouveautés: "Les personnes de droit communes de RH ont maintenu un droit à la propriété".

"Promocean vous d'abord sur le principe".

sans date ni durée.

disposition et à la rédaction de sa position sur la proposition de grève fait le consensus; "votes" dans une chambre à laquelle on n'a pas accès "argumens" et à la convolution;

Il s'agit de proposer cette unité et les principes qui doivent fonder leur action contre la répression et leurs rapports entre eux. Il ne dérogerait pas pour autant de restabilir l'unité des DP sur une base juste et continue à proposer cette unité et les principes qui doivent fonder leur action contre la répression et leurs rapports entre eux. Ils continueront à chercher également à établir des liens étroits et des rapports réguliers avec le mouvement démocratique, notamment le mouvement de soutien en vue d'une section conjointe, concrète, et efficace contre la répression et pour la conquête des revendications des DP.

FIN Novembre 75

THE NOVOTEL TOWNSVILLE.

S-10-76 (suite)

Les familles informées de cette affaire ont tenu à aller protéger leur famille à octobre 18 familles se sont réunies pour aller ensemble au pôle de l'admission et protection familiale.

A la prison des Femmes de La Nouba. La vie de Salouha FARHOUKI est

marquée par leur monotonie.

Le vendredi 18 familles se sont réunies pour aller ensemble

au pôle de l'admission et protection familiale.

La famille Farroukh, comprenant douze membres depuis novembre 73, a eu des problèmes de santé grave.

Augustine, qui a vécu dans un état de danger. On ne l'a pas hospitalisée.

Une autre famille, comprenant douze membres, a été condamnée en juillet 74 à 3 ans et une peine d'emprisonnement à perpétuité. La famille Farroukh, comprenant douze membres, a été condamnée en juillet 74 à 3 ans et une peine d'emprisonnement à perpétuité.

La mort de prison .

en danger .

Pompe.

Des President de l'Academie Pompidou
et au Centre. 95-12 PARIS
à Tunis

je me permets de vous faire un état de l'inscriptions
dans les établissements relevant toutes les deux. Celle celle
fonction de Mme Son. et I me le demande

En effet, ce sont des établissements en force et ayant moins
~~tous fonctionnent à la fin~~

~~Elles fonctionnent par l'intermédiaire de l'Institut~~
l'institut

~~Elles fonctionnent par l'intermédiaire de l'Institut~~
Elles ont mis toute attention et l'école primaire des
Académies de Tunis Région Tunisienne.

Les cours 17m 14h

or Tunis qui a été créée
par l'Academie de Paris pour installer à Tunis
un bureau de l'Academie de Paris de 1969 à 1976 a l'instar
de Paris VIII

M. était responsable au sept

Le Président

au service d'accueil

J'vous prie de délivrer de
davantage de première inscription
portant les noms des personnes
ci-jointes. (prisonniers politiques
l'usine) à la personne
munié de la présente autorisation.



Etudiants à Paris VII

Prisonnières



Tunisie

I) Prison des Femmes - La MANOUBA

1. Salouha FARROUKH = Histoire 3^{ème} cycle.
ancien professeur à Sfax.

2. Raoudha GHARBI épouse CHAGROUCH-
25 ans - maîtresse de psycho-pédagogie -
Prof. de français -
à inscrire en Sciences de l'Education.

3. Faiza MAHREZ : a fait uniquement une
année de Médecine.

Voir en Sciences à Paris VII.

Si non - Sciences de l'Education et
Socio

4. Aïcha GUELLOUZE = Histoire

5. Dalila MAHFoudh. = 3^{ème} année
d'Anglais niveau DUEL.

6. Béchir DRISSI - vu cours par
Correspondance à la port de Sousse.

7. Sassi ROUSSI = se faire si elle est allée
à l'école et niveau

Etudiants à Paris VIII



Prisonniers
Tunisie

II) Prison civile de Tunis.

8. Hédi ZEMZEMI. (✓)

9. Tahar CHAGROUCH.
Socio 3^{ème} ou 4^{ème} année.

10. Hamma HAMMAMI.

11. Sadok BEN M'HENNI

12. HABA BOU

13. Mohamed Salah FLISS - licencié
d'auabe. Voir son frère TRoudi

14. Ferjani CHERIF.

15. Mohamed KILANI

16. Salah ZEGHIDI. licencié en
Socio. 3^{ème} cycle - voir IDES.

17. Omer Alouane



III) PRISON de BOAJ ROUMI Bizerte

A) - ~~Prisonniers~~

- ~~Mohamed BEN OTHMAN RASSAoui~~
- Rachid BELALOUNA
- Noureddine BEN KHADER (éco - vnu. IEDES)
- Tahar BEN AMOR 3^e cycle - lettres.
- Ammar MANSOUR.
- Youssef CHAKROUN - prof.
- Nejib EL'EUCH
- Mohamed ELLOUZE
- Ezzedine HAZ GUI
- Ahmed KARRAoud - Histoire
- Abdelmajid MELOUKA
- Mongi MOKNI -

Sciences à Paris III.

- Fathi M'SEDDI Socio - niveau 2^{me} anné.
- Hichem OSMAN



- Abdallah Rouissi - voir IDES
- Ahmed Souissi - Droit
- Hachemi Troudi - 3^e-cycle -
- Ammar ZEMZEMI - Lettres -

B) Inscriptions =

- Abdennahman TOUNSI
éco - socio.
- Raouf AYADI -
voir IDES -
- Noureddine BOUZID - cinéma -
- Mostfa HASNAoui - économie - Histoire
- Youcef ZEGHIDI - Socio 4^{me} Anné
- Laroui GHARBI - Socio - 4^{me} Anné.
- khemaïs BEN HENIA -
- Abdellatif HERMASSI

- Nejib CHELLOUF
- Hamda MAA MAR.
- TRABELSI. 6^e anné Socio-



9 JUILLET 1976

Paris, le

Route de la Tourelle

PARIS 12ème

Tel. 808 96 70.

LE PRESIDENT

PM/ER - N° 762 pr

M. le Directeur des Services
Pénitentiaires
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
Av. Bourgiba

TUNIS

(Tunisie)

Monsieur le Directeur,

Je vous rappelle qu'un certain nombre de détenus, dont vous trouverez la liste ci-jointe, ont été inscrits à notre Université afin d'y poursuivre des études, pour l'année universitaire 1975/76. Une correspondance régulière s'était établie entre nos enseignants et ces jeunes tunisiens et un envoi de livres en provenance de nos Départements a été effectué dans le but d'aider ces étudiants dans leurs études.

Aujourd'hui j'ai le plaisir de vous informer que notre Université a l'intention d'envoyer au mois de septembre 1976 un jury d'examen, composé d'un petit nombre d'enseignants afin de procéder au contrôle des connaissance des inscrits. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir en informer les détenus et de prendre les dispositions nécessaires. Nous ne manquerons pas de vous signaler en temps voulu les dates précises de ces examens.

Avec mes remerciements, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Président de l'Université
de Paris VIII

Pierre MERLIN

A ENVOYER PAR RETOUR à : Madame MOREL Rue des Saules 78930 Guerville

- Je suis d'accord avec le texte proposé ci-dessous. (1)
 - Je ne suis pas d'accord avec le texte proposé ci-dessous.
 - J'autorise les Comités de Lutte Contre la Répression au Maroc à mettre ma signature au bas de ce texte qui paraîtra dans le journal "le Monde".
 - Je n'autorise pas les Comités de Lutte Contre la Répression au Maroc à mettre ma signature au bas de ce texte. (1)
 - Je verse . Francs, au compte des Comités de Lutte (Madame Morel CCP La Source 31 561 17) par chèque joint (2) pour contribuer à rendre public ce texte, ou par mandat dont la parution dans le journal "le Monde" coûtera environ 3.000 francs.
 - Je suggère que ce texte soit proposé à la signature de :

NOMS PRENOMS ADRESSES

Nous soussignés,

Nous dénonçons, au Maroc, la politique de répression qui est une atteinte permanente à la liberté et aux droits du peuple marocain .

Nous demandons aux autorités marocaines de respecter les droits démocratiques, y compris la liberté d'opinion, et de libérer, inculpés ou condamnés, tous les détenus politiques.

Si tout état de cause, nous en appelons à l'opinion démocratique à travers le monde, pour que, aujourd'hui, le procès des 137 prisonniers politiques - parmi lesquels ALLAL AZFAR, MOUCHTARI BEL ABBES, ABDEsselem MOUDDEN, ABRAHAM SERFATY ; et en l'absence de ABDELLA TIF ZEROUAL mort sous la torture - se déroule conformément aux droits de la défense et à la déclaration universelle des droits de l'Homme .

Signature :

Nom (en caractères d'imprimerie) :

Prénom (en caractères d'imprimerie) :

Profession et/ou titre :

Adresse :

(1) Barrer la phrase inutile

(2) Barrer la mention inutile